

L'INTERPROFESSION PORCINE MOBILISÉE POUR PRÉSERVER LA FILIÈRE FRANÇAISE : PILIER DE LA SOUVERAINETÉ ET DE LA GASTRONOMIE DU PAYS

La filière en appelle au soutien des Pouvoirs publics et lance une réflexion sur sa démarche de responsabilité sociétale

Le porc confirme sa place de viande préférée des Français en 2022. Chaque habitant en a consommé plus de 32 kg sur l'année et il s'agit même de la seule viande à avoir enregistré une progression de ses ventes : +1,8 % de consommation globale en volume (domicile + hors domicile) par rapport à 2021. Pourtant, la filière française doit faire face à de graves difficultés entraînant une baisse de ses capacités de production. La flambée des coûts de production et la chute des cours du porc en 2021/2022 ont enclenché un recul des volumes de -2 % sur un an et la baisse de production va s'accroître en 2023. La balance commerciale de la filière se dégrade et son taux d'autosuffisance est descendu à 103 %, contre 105 % en 2021. Tous les acteurs de la filière, représentés par INAPORC, tirent la sonnette d'alarme sur une situation qui, sans réaction appropriée, risque de s'aggraver. C'est pourquoi l'interprofession se mobilise pour assurer la pérennité, la compétitivité de son modèle et continuer à contribuer à la souveraineté alimentaire du pays.

Elle en appelle au soutien des Pouvoirs publics, tant au niveau français qu'europpéen, pour accompagner le maintien des élevages sur le territoire en simplifiant les procédures et en évitant les contraintes européennes supplémentaires édictées à un rythme intenable. Au-delà, la filière tient à valoriser ses bonnes pratiques et à continuer ses avancées volontaires en élaborant une démarche de responsabilité sociétale. En cours de construction, la démarche fixera des objectifs à 2035 pour continuer à progresser de façon optimale en équilibrant les trois piliers de la durabilité : environnement, économie et social.

Le porc français : un modèle singulier en Europe

L'interprofession INAPORC est en ordre de marche pour sauver son modèle français des élevages porcins qui fait figure d'exception en Europe et dans le monde. La plupart des 10 000 élevages que compte la France sont en effet des élevages familiaux de taille modeste et transmis de génération en génération. En moyenne, un élevage de porcs français compte environ 214 truies, soit environ 5 000 porcs produits par an. Cette moyenne est faible au sein même de l'Europe ; en comparaison avec le Danemark ou les Pays-Bas où les élevages détiennent en moyenne plus de 1 000 truies. Elle est dérisoire par rapport à des pays comme les USA, où plus de 10 000 truies peuvent être réunies sur un seul et même élevage, ou encore la Chine, qui déploie des bâtiments à étages. De plus, les fermes françaises exerçant une activité d'élevage porcin s'étendent sur une moyenne de 102 ha, s'inscrivant ainsi dans une véritable économie circulaire, avec des cultures fertilisées grâce aux effluents de l'élevage. Ces fermes ancrées dans la vie économique locale génèrent des emplois : environ 2,4 par ferme. Au-delà, la filière représente un total plus de 130 000 emplois directs et indirects en France. La charcuterie française, avec ses 450 recettes produites par 300 entreprises de charcuteries et des milliers d'artisans, est un fleuron de la gastronomie française.



De l'élevage à la transformation : une crise historique

Les éleveurs de la filière porcine française ont produit **sous leur seuil de rentabilité** pendant une année à cheval sur 2021 et 2022. L'ampleur de cette crise inédite résulte de la concomitance entre l'accélération de la **flambée des coûts de l'aliment** (+34,5 % sur 1 an) et le prix du porc qui était descendu à un prix **extrêmement bas début 2022**. Les **350 millions d'euros d'aides** accordés par les Pouvoirs publics début 2022 ont cependant permis à la France de **limiter la baisse de production** à -2 %. Pour répondre à la forte demande en France, la filière a augmenté ses **importations**, à +3,4 % pour la viande de porc. La **dégradation de la balance commerciale** devrait se poursuivre en 2023 puisque la filière prévoit une **diminution de la production importante en 2023**, en répercussion de la réduction des cheptels de truies mis en place l'an passé (-2,6 % vs 2021). Aujourd'hui, alors que la remontée des cours du porc permet aux éleveurs de renouer avec la rentabilité, c'est au tour des entreprises de charcuterie d'envisager des baisses d'activité face à l'envolée de toutes leurs charges. Elles font en particulier face à la hausse du coût de l'énergie et à la **hausse du prix du porc de +65% depuis début 2022**, qui les impacte très fortement, la matière carnée représentant plus de 50% des coûts de fabrication.

La filière mobilisée pour continuer à répondre aux attentes des Français

La filière s'engage pour enrayer l'érosion de son taux d'autosuffisance et éviter de laisser la place à des importations non maîtrisées, non soumises aux mêmes exigences et bonnes pratiques. Pour continuer à proposer du porc français aux Français, INAPORC demande l'appui des Pouvoirs publics pour se développer. Il s'agit notamment de **simplifier et réduire la durée des procédures administratives**. Aujourd'hui, la simple installation d'un élevage peut nécessiter jusqu'à 4 ans ! La filière demande également au Gouvernement de se positionner **contre de nouvelles contraintes européennes aux délais intenable**s et créatrices de distorsions de concurrence. La filière est en effet déjà volontairement engagée dans de nombreuses actions de progrès et doit avancer de façon responsable au vu du contexte économique plus que tourmenté.

C'est pourquoi elle construit actuellement une **démarche de responsabilité sociétale** visant à valoriser ses bonnes pratiques et à poursuivre ses engagements en se fixant des objectifs à 2035, en priorité en matière d'**environnement** et de **bien-être animal**. Déjà respectueuse d'une réglementation européenne parmi les plus strictes du monde, la filière suit en effet un processus de progrès continu dans ces domaines. En matière de bien-être animal, il s'agit ainsi d'un des seuls pays d'Europe à avoir **interdit la castration à vif**. Elle a également réduit l'utilisation des **antibiotiques de -58,5 % en 10 ans**, de 2011 à 2021. Aujourd'hui, de nombreux jeunes éleveurs investissent dans **des maternités liberté**. Un projet ambitieux dont la généralisation à l'ensemble des élevages été évalué à plus de **2 milliards d'euros**. Une telle évolution nécessitera du temps et ne pourra pas se faire sans accompagnement. Sur la question de l'environnement, la démarche de responsabilité sociétale va s'attacher à mener des actions relatives au changement climatique, visant à l'atténuer et à s'y adapter. La filière va renforcer ses actions de préservation de l'environnement, en particulier en privilégiant une alimentation issue de **matières premières locales** et le soja « **zéro déforestation importée** », en développant l'éco-conception des emballages, en renforçant la place des élevages dans l'économie circulaire avec la valorisation des effluents, etc. Parallèlement, un travail sur la naturalité des produits de charcuterie en matière d'usage des additifs a été entrepris depuis plusieurs années.

SOMMAIRE

PORC : UNE VIANDE FRANÇAISE À SUCCÈS

CONSOMMATION :

- Le porc confirme sa place de viande préférée des Français p.4
- Le porc : la viande la plus résistante en magasins p.4
- Une hausse des prix largement inférieure à l'inflation p.4

PRODUCTION

- La France : 3^e pays producteur de porcs en Europe p.5
- La position d'autosuffisance sur la voie de l'érosion p.5

LES PROFESSIONNELS EN DIFFICULTÉ DANS UN CONTEXTE TOURMENTÉ

- Emballement des coûts de l'aliment en 2022 : +34,5 % en 1 an p.7
- Hausse des importations pour répondre à la demande p. 8
- Le marché sous le coup de la chute des exportations p. 9
- Année difficile pour les éleveurs en 2022 : les élevages sous le seuil de rentabilité pendant un an p.9
- Année difficile pour l'aval en 2023 et notamment pour les entreprises de charcuterie p.10

UN MODÈLE D'ÉLEVAGE SINGULIER EN EUROPE

- 130 000 emplois ancrés dans les territoires p.11
- Des élevages familiaux de taille modeste p.12
- Le cercle vertueux de la complémentarité culture-élevage p.12
- Des initiatives en faveur du bien-être animal p.12

LA FILIÈRE MOBILISÉE POUR PÉRENNISER SON MODÈLE ET RENFORCER SES ATOUTS

- Consolider l'offre locale pour répondre à la demande : l'appel au soutien français et européen p.13
- Une démarche de Responsabilité Sociétale en construction avec des objectifs volontaires à horizon 2035 p.13
- Contribution de la filière porcine à l'amélioration de la bientraitance des porcs p.14

PORC : UNE VIANDE FRANÇAISE À SUCCÈS

CONSOMMATION :

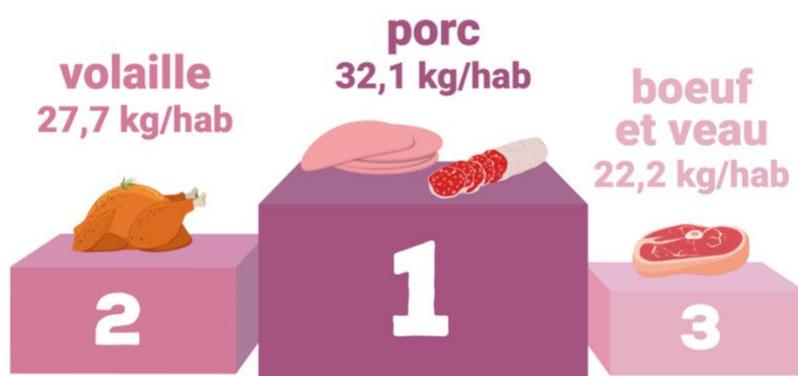
Le porc confirme sa place de viande préférée des Français

En 2022, le porc a confirmé son dynamisme en France. La **consommation globale**, à domicile et hors domicile, a progressé de **+1,8 %** par rapport à 2021.

(Source : FranceAgriMer)

Ainsi, chaque habitant a consommé environ **32,1 kg de porc (viande et charcuterie) en 2022**. Il s'agit de la viande la plus consommée en France, devant la volaille (27,7 kg / hab.), le bœuf et le veau (22,2 kg / hab.). Près de 80% de la viande de porc est consommée sous forme de charcuterie.

Le porc : 1^{ère} viande consommée en France



Source : estimation IFIP, SSP, Itavi, Institut de l'élevage 2022 © ADOCOM-RP

Le porc : la viande la plus plébiscitée en magasins

Sources : Ifip d'après panel Kantar –2022.

En 2022, dans un contexte d'inflation et de baisse de la consommation des viandes, le porc est celle qui a le mieux résisté en magasins.

Les achats des ménages pour la consommation à domicile se sont en effet maintenus à -0,5 % en volume par rapport à 2021 alors que, dans le même temps, les autres viandes affichaient des reculs supérieurs à -5 %.



Une hausse des prix largement inférieure à l'inflation

La hausse du prix du porc est largement restée sous l'inflation alimentaire enregistrée à +12,1 % en 2022 selon l'INSEE. En effet, l'augmentation des prix du porc à la consommation s'est limitée à +5,1 % sur 1 an, en dessous de la moyenne des viandes, située à +7,3 %.

(Source :

FranceAgriMer d'après INSEE)

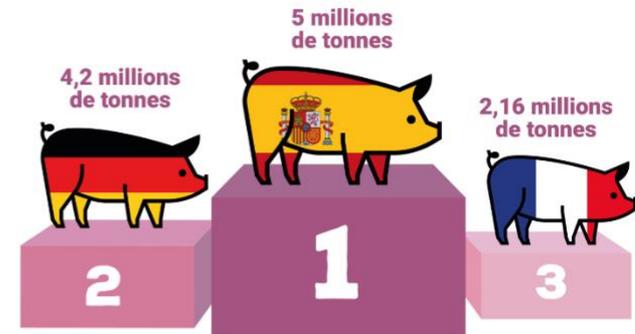
PRODUCTION

La France : 3^e pays producteur de porcs en Europe

En 2022, les éleveurs français ont produit 22,7 millions de porcs, soit environ 2,16 millions de tonnes équivalent carcasse (tec.). Le recul de la production française, à -2 % par rapport à 2021, est inférieur au repli de la production européenne, à -5,4 % sur 1 an.

La France représente **10 % de la production porcine européenne**. Elle se situe en 3^e position des pays producteurs de l'Union, derrière l'Espagne (23 %) et l'Allemagne (19 %).

Production de porcs en Europe



Source : IFIP 2022 © ADOCOM-RP

La position d'autosuffisance sur la voie de l'érosion

La filière porcine française a produit 103 % de la consommation globale du marché français en 2022, contre 105 % en 2021. Ses échanges internationaux sont dominés par les échanges de pièces et sont caractérisés par 28 % d'exportation, essentiellement vers l'Union européenne et la Chine, et 25 % d'importations exclusivement depuis l'Union européenne. La filière porcine française exporte principalement des pièces avec os et importe essentiellement des pièces désossées et des produits transformés.

Sur les charcuteries, la France exporte près de 10% de sa production et importe 15% de sa consommation.

Souveraineté alimentaire :

la France autosuffisante en porc



Source : INAPORC © ADOCOM-RP

« Le Porc Français » : un logo pour une traçabilité garantie

Afin de permettre aux consommateurs de reconnaître facilement les produits issus de la filière porcine française, depuis l'élevage jusqu'à la transformation, l'Interprofession a créé le logo « Le Porc Français » en 2014, basé sur la démarche de traçabilité existante depuis 2000. Il est identifiable par la présence d'un logo facilement repérable sur les emballages.

« Le Porc Français » garantit que la **viande de porc** et les **charcuteries** sont issues de **porcs nés, élevés, abattus et transformés en France**. L'obtention du logo est basée sur un cahier des charges, un engagement des opérateurs et des contrôles par des organismes indépendants.



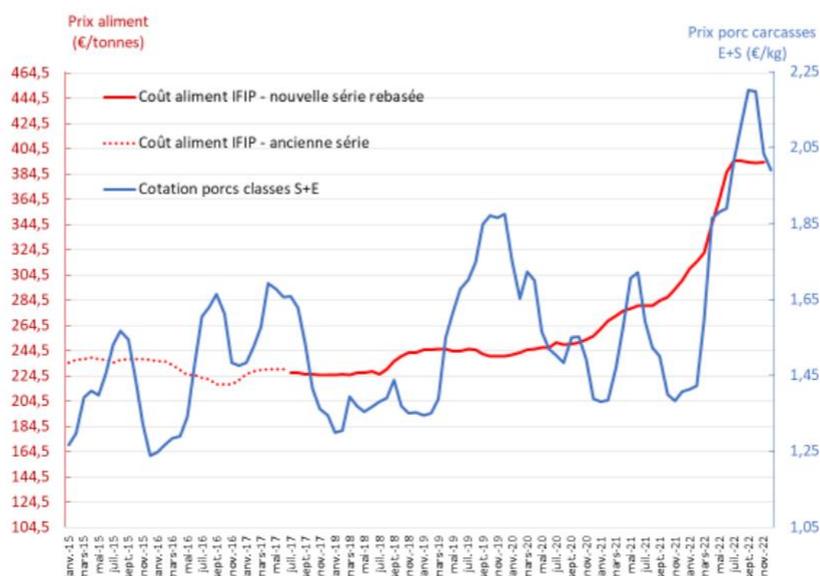
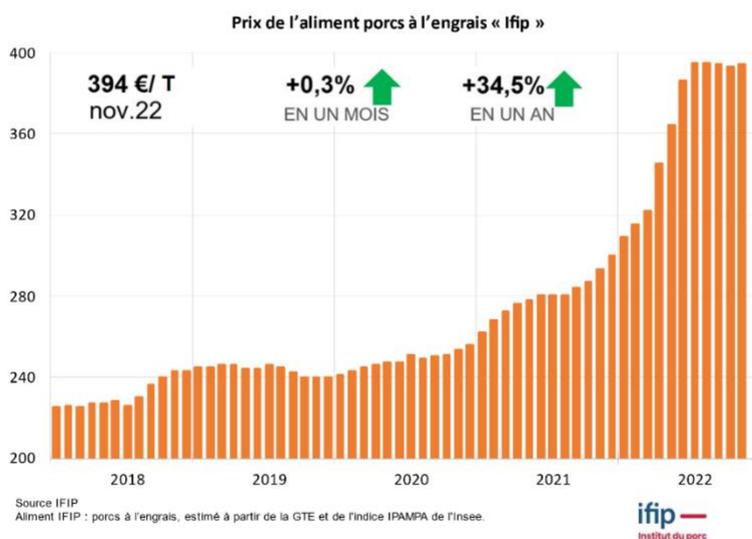
LES PROFESSIONNELS EN DIFFICULTÉ DANS UN CONTEXTE TOURMENTÉ

Emballlement des coûts de l'aliment en 2022 :
+34,5 % en 1 an

Les cours des matières premières utilisées pour l'alimentation des porcs (blé, maïs, tourteaux de soja et de colza), principal poste de dépense des éleveurs, à hauteur d'environ 70 %, sont en augmentation depuis 2017 et flambent depuis 2020. La hausse s'est même accélérée en 2022.

Le coût de l'aliment du porc calculé par l'Institut du Porc (IFIP) a ainsi bondi de +34,5 % entre 2021 et 2022, alors qu'il avait déjà augmenté de +13 % en 2021 vs 2020.

Il a atteint 394 euros / tonne en décembre 2022, alors qu'il était encore de 240 euros en janvier 2020. Fin 2016, ce coût était à moins de 220 euros.



Hausse des importations pour répondre à la demande

En 2022, la production française de porcs a enregistré un recul de 2 % en raison des difficultés des éleveurs. Confrontés à la hausse vertigineuse des coûts de production et au faible prix du porc, certains ont été contraints d'arrêter leur activité et la production française est passée de 2,20 millions de tonnes (tec) en 2021 à 2,16 Mt en 2022.

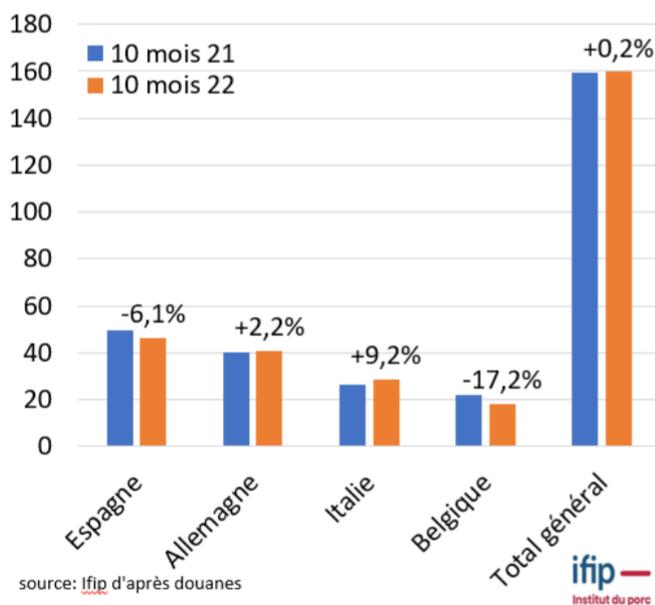
Pour répondre à une demande toujours très forte sur le marché français, les importations de viande de porc ont progressé de +3,4 % sur les 10 premiers mois 2022 par rapport à la même période en 2021. La hausse des importations a également concerné la charcuterie et les produits transformés, mais dans une moindre mesure, à +0,2 % sur la période.

(Source : Ifip d'après

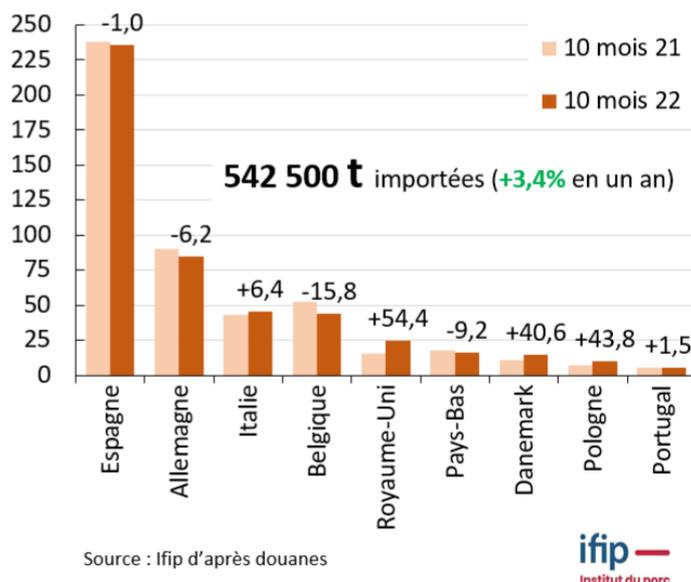
douanes)

Du fait de la baisse du cheptel de truies constatée en 2022 (- 2,6 %) et sachant qu'un porc est élevé durant 6 mois, la filière s'attend à une poursuite de la baisse de la production en 2023.

Importations françaises de charcuterie et produits transformés 22/21

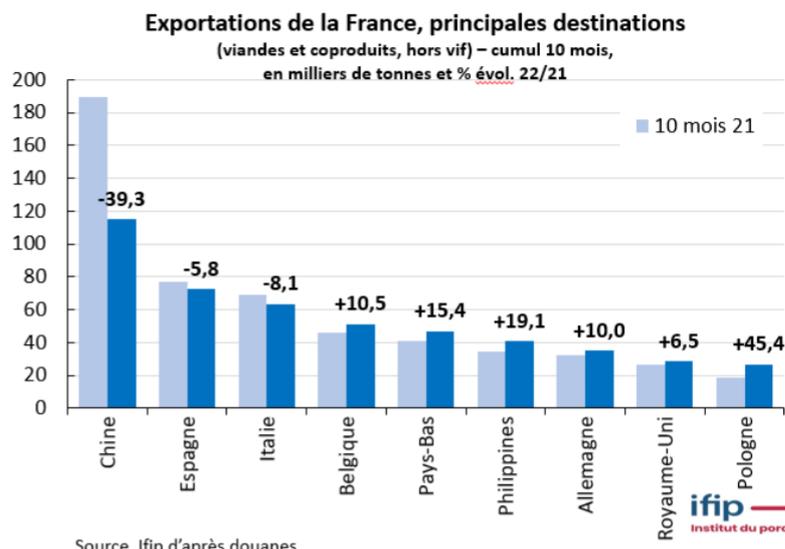


Importations française de viande, hors vif



Le marché sous le coup de la chute des exportations

L'effondrement du marché du porc de 2022 est notamment dû à la reprise de la production en Chine, après la crise de la Fièvre Porcine Africaine. En ayant retrouvé son niveau de production de 2018, elle baisse ses importations de façon drastique. Les exportations de la France vers la Chine, son principal débouché, ont ainsi chuté de -39,3 % en 2022 par rapport à 2021 (janvier à octobre – source IFIP). En volume, la France a vu ses exportations totales diminuer de -4,9 % sur 1 an.



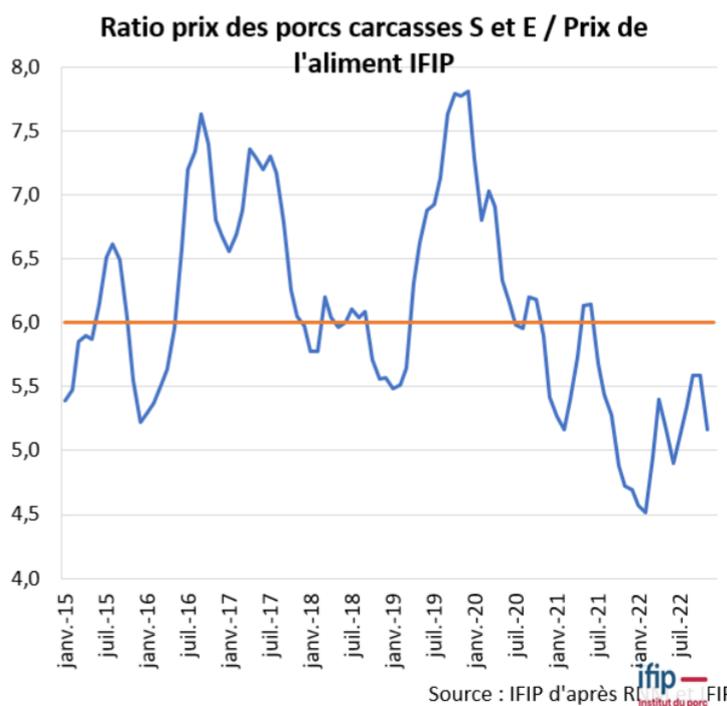
Année difficile pour les éleveurs en 2021/2022 : les élevages sous le seuil de rentabilité pendant un an

Après un début d'année 2022 aux alentours d'1,25 € / kg, le prix du porc est reparti à la hausse et atteint aujourd'hui des montants historiques supérieurs à 2 €, seuil de rentabilité des éleveurs. Cependant, durant plus d'1 an (fin 2021/début 2022), les éleveurs ont produit sous ce seuil de rentabilité du fait du décalage entre le prix du porc et les cours de l'aliment.

La durée et l'intensité de la crise ont plongé les éleveurs dans de graves difficultés financières.

Un soutien exceptionnel de 350 millions d'euros a été mis en place par les Pouvoirs publics en 2022 pour permettre aux éleveurs de se maintenir.

Cette aide suivie par une remontée des prix durant l'été 2022 a permis d'éviter des arrêts de production. Toutefois la crise a été profonde et des éleveurs ont tout de même dû cesser leur activité, d'où la baisse de production 2022 et 2023.



Année difficile pour l'aval en 2023 et notamment pour les entreprises de charcuterie

(Source : enquête Fict 2022 - Entreprises Françaises de Charcuterie Traiteur)

Les entreprises de transformation sont également confrontées à la hausse généralisée des coûts de production. Elles doivent faire face à la flambée des coûts de l'énergie ainsi qu'à la hausse des prix des emballages, du transport et de la main-d'œuvre.

En 2023, les abattoirs, les entreprises de charcuterie et la distribution seront durement impactées par la flambée des prix des énergies, en particulier par le prix de l'électricité, mais également par le prix du gaz.

Les transformateurs ayant renouvelé leurs contrats énergétiques devraient en effet voir leur facture multipliée par trois en moyenne pour l'électricité et par deux pour le gaz. En 2023, les aides de l'État couvriront seulement 10% de leurs factures. Pour certaines entreprises, le surcoût final en énergie représentera jusqu'à 5% de leur chiffre d'affaires.

Ce surcoût vient donc s'ajouter à l'augmentation du prix du porc constaté depuis le début de l'année 2022, prix du porc qui représente 50% des coûts de production d'une entreprise de transformation.

La difficulté reste la répercussion de ces coûts jusqu'aux consommateurs sans impact sur la consommation.

Dans ce contexte d'inflation majeure de tous les coûts de production, un tiers des entreprises de charcuterie prévoit de baisser leur activité en 2023.

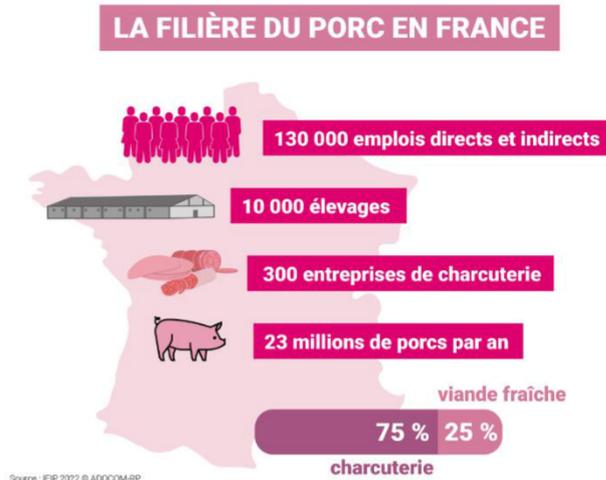


UN MODÈLE SINGULIER EN EUROPE

130 000 emplois ancrés dans les territoires

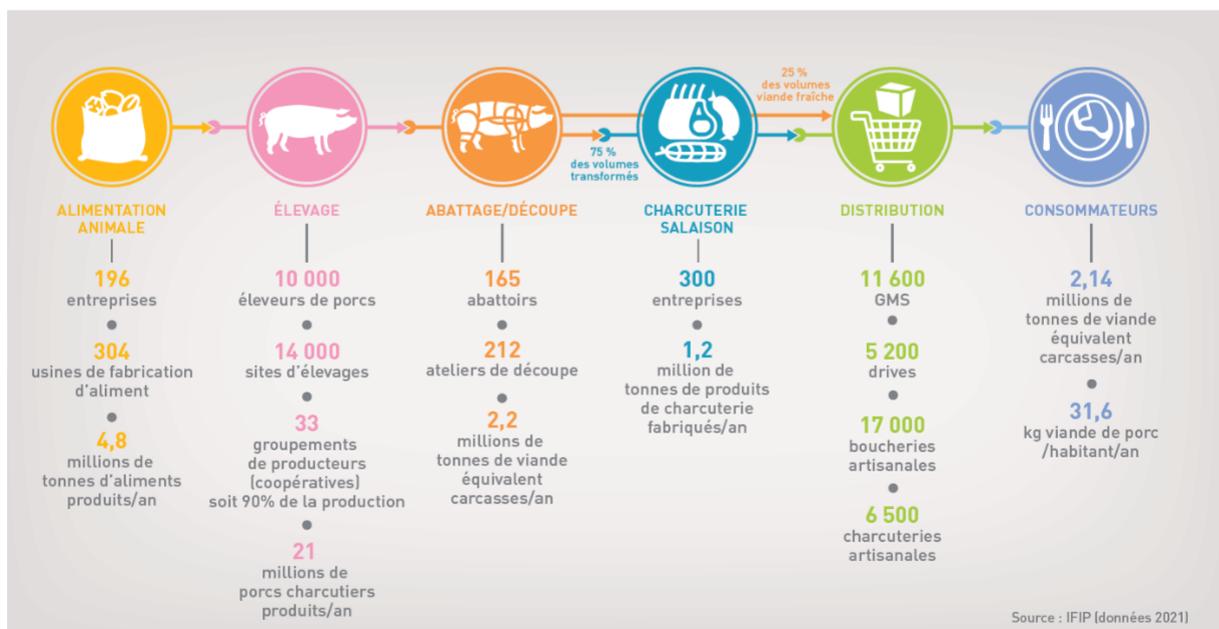
Sources : IFIP et Inaporc d'après Gis Élevage Demain et le Recensement Agricole.

La filière porcine française représente près de 22 300 entreprises au total : alimentation animale, élevages, abattage /découpe et charcuterie / salaison, distribution. Les éleveurs sont les plus nombreux : ils sont 10 000, dont 8 400 possédant plus de 20 truies. Il s'agit de fermes familiales pour la plupart réunies au sein de coopératives agricoles (90 % de la production). Ils génèrent de nombreux emplois sur les territoires puisque chaque élevage de porcs représente en moyenne 2,4 emplois



De plus, la filière française se distingue par les nombreuses recettes de charcuterie : plus de 450, proposées par les 300 entreprises de charcuteries et les milliers d'artisans charcutiers. La France reste le pays où le nombre de spécialités régionales proposées est le plus important.

Au total, la filière représente 130 000 emplois directs et indirects, depuis l'alimentation animale jusqu'à la distribution (part affectée au porc).



Des élevages familiaux de taille modeste

Sources : Recensement agricole – IFIP

Avec une moyenne de 214 truies, soit environ 5 000 porcs produits par an, la taille des élevages porcins français est l'une des plus faibles en Europe. Comparativement, les exploitations porcines comptent en moyenne plus de 1000 truies au Danemark et plus de 1 200 truies en Hollande, sans parler de l'Amérique du Nord où l'on compte facilement plus de 10 000 truies par élevage.

Le cercle vertueux de la complémentarité culture-élevage

Sources : Recensement agricole

Les élevages de porcs français sont implantés sur des fermes qui se distinguent par leurs surfaces conséquentes : en moyenne 102 ha. Cette vaste étendue de terres présente deux atouts notables : les fermes ont la possibilité de cultiver leurs propres céréales et des protéagineux pour nourrir les porcs sur place. De plus, l'élevage procure le fertilisant nécessaire aux cultures grâce au lisier.

Des initiatives en faveur du bien-être animal

La filière porcine est engagée dans une démarche de progrès continu en matière de conditions sanitaires et de bien-être animal. Les équipements des élevages répondent à des exigences parmi les plus strictes du monde à travers la réglementation européenne et vont même au-delà.

La France est en particulier un des deux seuls pays d'Europe à procéder à une anesthésie locale en cas de castration des porcs. Elle a en effet interdit la castration à vif depuis le 1^{er} janvier 2022. Elle a également réduit l'utilisation des antibiotiques de -58,5 % en 10 ans, de 2011 à 2021, au-delà de la moyenne de l'ensemble des animaux d'élevages, située à 47 %. Par ailleurs, la filière mène de nombreuses actions comme la formation de référents au bien-être animal, le diagnostic de bientraitance animale dans les abattoirs...

Mobilisée pour continuer les avancées en la matière, la filière travaille aujourd'hui en étroite collaboration avec le Gouvernement sur le projet de nouvelle réglementation européenne et a même déjà entamé la mise en place des cases liberté pour les truies. Une généralisation qui prendra du temps et ne sera pas possible sans un accompagnement financier car son coût est évalué à environ 2 milliards d'euros. De plus, l'abandon des cages individuelles pose la question de l'agrandissement des bâtiments pour conserver le potentiel de production de la filière et sa capacité à contribuer à la souveraineté alimentaire du pays.



LA FILIÈRE MOBILISÉE POUR PÉRENNISER SON MODÈLE ET RENFORCER SES ATOUTS

Consolider l'offre locale pour répondre à la demande : l'appel au soutien français et européen

La filière française doit pouvoir continuer de produire en France pour répondre à la forte demande du marché. Il s'agit de préserver la souveraineté alimentaire du pays dans le domaine et d'éviter la montée en puissance d'importations ne répondant pas aux mêmes exigences que les élevages français et ne respectant pas les mêmes bonnes pratiques.

C'est pourquoi INAPORC en appelle au soutien des Pouvoirs publics aussi bien pour l'installation de nouveaux éleveurs que pour la rénovation et l'agrandissement des élevages existants. En effet, à ce jour, une demande d'installation d'élevage porcin peut demander jusqu'à 4 ans de procédures administratives. Dans le cadre du Pacte et de la loi d'orientation et d'avenir agricoles, l'Interprofession demande un raccourcissement des délais administratifs et une simplification des formalités pour faciliter l'installation et le développement des élevages sur le territoire afin de continuer à proposer une offre d'origine française sur le marché national et contribuer à assurer la souveraineté alimentaire du pays.

De plus, la filière en appelle également au Gouvernement afin de veiller à éviter la multiplication des contraintes européennes supplémentaires sur un rythme intenable pour les élevages. Respectueux d'une réglementation parmi les plus strictes du monde et volontairement engagés dans de nombreuses avancées, les acteurs de la filière sont en effet soumis à des contraintes économiques très fortes dans un contexte marqué par de nombreuses difficultés. Une réalité qui doit être prise en compte par l'Union européenne afin de ne pas mettre en danger la pérennité de la filière.

Une démarche volontaire de Responsabilité Sociétale en construction avec des objectifs volontaires à horizon 2035

Pour valoriser les atouts de la filière porcine française, formaliser et renforcer ses engagements au regard des attentes sociétales, INAPORC se lance dans l'élaboration d'une démarche de responsabilité sociétale. Cette démarche vise à répondre aux attentes de la société en traitant conjointement chacun des piliers de la durabilité : économique, social et environnemental. L'ensemble des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval, sont invités à coconstruire la stratégie qui permettra d'optimiser chacun des piliers de la durabilité en déterminant les meilleurs arbitrages possibles. Il s'agit en effet de sauvegarder le modèle français pour continuer de répondre aux attentes des consommateurs du pays avec des produits responsables. Les acteurs ont prévu de se fixer des objectifs à horizon 2035. Des travaux sont en cours de l'amont à l'aval. Ils ont d'ores et déjà débuté leur travail de réflexion avec, notamment, deux axes prioritaires : le **bien-être animal** et le **climat**. De plus, un important travail a été initié depuis plusieurs années pour optimiser chaque fois que c'est possible les teneurs en nitrite des charcuteries tout en garantissant la sécurité des consommateurs, en accord avec les recommandations de l'ANSES et de l'EFSA.

Contribution de la filière porcine à l'amélioration de la bientraitance des porcs

Accompagner les opérateurs de la filière dans la prise en compte du bien-être animal

Déployer les outils d'évaluation du bien-être animal en élevage et en abattoir

La filière porcine a construit deux outils permettant aux éleveurs et opérateurs d'évaluer le bien-être des porcs en élevage et la bientraitance animale en abattoir.

- l'outil BEEP, en cours de finalisation permettra aux éleveurs de réaliser une évaluation du bien-être de leurs porcelets et de leurs porcs ;
- le diagnostic bientraitance animal, réalisé par des auditeurs externes habilités et formés, permet de dresser un état des lieux complet de la gestion de la bientraitance en abattoir et propose un accompagnement vers une amélioration lorsque cela est nécessaire.

Poursuivre la formation des éleveurs et opérateurs de l'aval au bien-être animal

Un référent bien-être animal est désigné dans tous les élevages et dans tous les abattoirs. Il bénéficie d'une formation spécialisée pour cette fonction. De nombreuses autres formations sont à la disposition des éleveurs afin d'optimiser leurs pratiques. Certains professionnels de l'abattage ont développé également un système de tutorat sur la bientraitance animale ainsi que la mise en place de formation à l'éthologie.

Poursuivre les réflexions vers un élevage toujours plus respectueux de l'animal

Prise en charge de la douleur lors de la castration :

Depuis janvier 2022, les éleveurs de porcs utilisent un produit analgésique, anti-inflammatoire et un produit anesthésique avant de castrer les porcelets. La France et l'Allemagne sont les seuls pays de l'Union européenne à prendre en compte la douleur lors de la castration. La profession poursuit ses travaux sur les autres modalités de prise en charge de la douleur.

Poursuivre les travaux sur la caudophagie :

Les éleveurs observent les problèmes de morsures de leurs animaux grâce à une fiche de suivi par bande. Par ailleurs, La Coopération Agricole et son réseau, l'IFIP – Institut du porc, les vétérinaires de la SNGTV et de l'AVPO et l'OS Porc Bretagne avec l'appui de l'interprofession porcine Inaporc et du ministère en charge de l'agriculture, lancent un projet pour accompagner des essais sur le terrain d'arrêt de la coupe des queues des porcs en lien étroit avec les éleveurs qui ont répondu présent. En effet, les épisodes de morsures sont d'origine multifactorielles, dont les causes sont difficiles à appréhender.

Favoriser la mise en place de maternité liberté en élevage :

Les éleveurs de porcs travaillent sur les bâtiments de demain qui devront allier les contraintes environnementales et bien-être pour les animaux et les éleveurs. Dans ce cadre, les récents investisseurs font majoritairement le choix de structures d'élevage permettant la mise en groupe des truies et cochettes après le sevrage et la mise en place de maternité liberté. Toutefois, la filière estime qu'une durée suffisante est nécessaire pour mettre en place plus

largement ces équipements compte tenu des investissements. Un soutien public est indispensable, car le seul marché ne pourra compenser l'intégralité du surcoût induit. L'IFIP a chiffré le coût à minimum 2 milliards d'euros pour la ferme France.

Favoriser le partage des connaissances et les consolider au bénéfice du bien-être animal

Plateforme européenne « EU pig » d'échanges de bonnes pratiques d'élevage : l'objectif est de favoriser le transfert de connaissances de pays à pays et d'éleveur à éleveur, en s'appuyant sur des exemples fonctionnels et efficaces de bonnes pratiques mises en œuvre par des élevages ou des organisations professionnelles des 13 États participants.

Rassemblement des responsables de protection animale en abattoir : les fédérations d'abattage, organisent chaque année une rencontre de l'ensemble des responsables de protection animale en abattoir afin d'échanger sur leurs pratiques.

Centre de ressource sur la castration : la filière met à disposition des éleveurs des fiches protocoles sur la pratique de la castration avec prise en charge de la douleur par anesthésie, un module de formation en ligne et également des informations sur les alternatives à la castration sur une plateforme hébergée par l'IFIP nommée CASTRABEA financée par la DGAI.

Développer la connaissance : projet multi partenarial nommé RHAPORC aborde la question du bien-être sous l'angle de la relation entre les éleveurs de porcs et leurs animaux. Il a permis de développer des outils pour aborder et améliorer cette relation, du point de vue de l'éleveur (qualité de vie, santé, sécurité et conditions de travail) mais également du point de vue de l'animal (bien-être).

Contribution de la filière porcine à l'atténuation et à l'adaptation au réchauffement climatique

Réduire les émissions de GES sur les postes les plus émetteurs

L'amélioration du bilan carbone en élevage passe par l'amélioration des performances techniques des élevages et la poursuite des efforts de modernisation. L'amélioration des performances de l'alimentation animale et de la gestion des effluents sont les deux principaux leviers. La filière porcine est engagée dans la démarche DURALIM qui prévoit 100% d'approvisionnement durable et zéro déforestation. Concernant les effluents, des solutions différentes peuvent être mises en œuvre : séparation de phase ou raclage, couverture de fosses et matériels d'épandage moins émissifs.

Inaporc a financé le développement du Label Bas carbone PORC. C'est une méthode en cours de finalisation qui permettra d'évaluer l'émission des GES par exploitation et les leviers d'amélioration. Elle s'appuie sur l'outil d'évaluation environnementale des élevages porcins, GEEP.

Les industries d'abattage/découpe/transformation et les entreprises de la distribution poursuivent leurs efforts sur la sobriété et l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Conforter les performances techniques au bénéfice du climat en optimisant prioritairement la gestion de l'alimentation des porcs, en poursuivant les efforts sur les indices de consommation et grâce à des systèmes permettant de limiter les rejets. Mais aussi, en investissant dans des bâtiments d'élevage plus économes en énergie (ex BEBC).

Consolider la place de la filière porcine dans l'économie circulaire notamment en

- optimisant la valorisation des effluents comme engrais pour les productions végétales,
- renforçant l'utilisation de coproduits dans l'alimentation des porcs
- poursuivant les efforts avec l'aval de la filière sur la valorisation des co-produits en petfood, biocarburants ou encore en médicaments
- en contribuant activement à l'éco-conception des emballages.

Économiser la ressource en eau que ce soit en élevage (projet CercEau) ou en industrie en optimisant la consommation et en poursuivant les efforts pour avoir la capacité de réutiliser les eaux usées après traitement, en particulier dans les abattoirs.

Adapter les pratiques de la filière au changement climatique en renforçant les projets de recherche pour identifier les effets du climat sur la température ambiante dans les bâtiments (projet thermiPig) et en sensibilisant les éleveurs aux méthodes de gestion des pics de chaleur en élevage (projet ClimatBat)

Maintenir une production locale : Le secteur doit faire face au défi du renouvellement des générations pour continuer à produire en France la viande et la charcuterie de porc consommées par les Français et éviter ainsi les importations.

Réduction des consommations d'énergie : Les éleveurs qui modernisent leurs bâtiments se tournent vers l'optimisation de leur isolation en utilisant des ventilateurs économes en énergie ou en diversifiant leurs sources de chauffage (échangeur air/air, air/eau, géothermie, chaudière gaz). Ils optimisent également l'éclairage en favorisant la lumière naturelle et l'utilisation de LED. Enfin certains d'entre eux investissent dans des panneaux photovoltaïques. Les industries d'abattage/découpe mettent en place par exemple des récupérateurs de chaleur dans les entreprises d'abattage : ¾ des entreprises y ont déjà recours et cette récupération couvre 11% de l'eau chaude consommée.

EN BREF : LES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX DU PORC



Les porcs sont naturellement très peu émetteurs de gaz à effet de serre. En France les porcs émettent 0,3% des émissions nationales de CO2 équivalent. * Dans le détail, le porc émet du méthane (CH₄) et du protoxyde d'azote (N₂O), à hauteur de 2,7% des émissions nationales de méthane et de 0,07% des émissions nationales de protoxyde d'azote.*(source : CITEPA / format SECTEN – avril 2019). Si on prend en compte tout ce qui est nécessaire pour élever un porc, il y a deux postes principaux d'émissions de gaz à effet de serre : l'alimentation des porcs et leurs déjections (stockage et épandage). Plusieurs leviers d'action permettent d'agir sur ces émissions.



Un élevage plus efficace = moins de ressources mobilisées. En 30 ans, l'amélioration de l'élevage permet de mobiliser 20% de ressources en moins pour produire un kilo de viande de porc.



Le porc recycle des co-produits de l'alimentation humaine. De nombreux co-produits de l'alimentation humaine, tels que les tourteaux, les sons de céréales, le petit lait, les produits brisés (riz, semoules, pains, biscuits), sont récupérés pour l'alimentation des porcs. Le porc a la capacité de valoriser ce que nous ne pouvons pas consommer pour en faire une source de protéines à haute qualité nutritionnelle.



Le porc est producteur net de protéines

Les élevages de porcs utilisent peu de protéines végétales consommables par l'être humain. Ils permettent même de valoriser des matières premières végétales qui ne lui sont pas comestibles. Ils transforment des protéines végétales non consommables par l'être humain en protéines animales consommables par l'être humain.

En effet, 75 % des protéines végétales consacrées à l'alimentation des porcs sont issues de co-produits impropres à la consommation humaine (son et drêches issues des céréales, tourteaux issus de l'extraction de l'huile des graines ...). L'alimentation des porcs n'est donc pas en concurrence directe avec l'alimentation humaine.

Sur une ration de 2,3 kg de protéines végétales données à un porc, seulement 575 g sont humainement comestibles. Une telle ration permet pourtant d'obtenir 1 kg de protéines animales chez un porc, dont 870 g consommables par l'être humain.

Cela signifie que le porc produit davantage de protéines animales consommables par l'être humain qu'il ne lui « soustrait » de protéines végétales. 1 kg de protéines végétales humainement comestibles équivaut ainsi à 1,5 kg de protéines animales humainement comestibles.



On utilise presque tout dans le cochon

L'être humain consomme 83% du poids vif d'un cochon, sous forme de charcuteries, de viande fraîche et d'abats. 5% sont à destination de l'alimentation des animaux de compagnie. Finalement seuls 12% ne sont pas consommés (contenu digestif, perte en eau, sous-produits) mais peuvent encore être utilisés comme fertilisants ou pour réaliser des produits médicaux (héparine).



Lisier et fumier, des engrais naturels qui nourrissent les plantes

Les déjections des porcs sont utilisées comme engrais naturel, ce qui permet de limiter le recours aux engrais chimiques azotés dont la production nécessite l'utilisation de ressources non renouvelables (gaz naturel et électricité). Cette source d'engrais naturel présente également deux avantages majeurs : elle est utilisée localement pour fertiliser les cultures voisines, limitant ainsi le transport au strict minimum, et permet un apport en matière organique, élément essentiel à la vie biologique et à la santé du sol. L'élevage de porcs s'inscrit déjà dans l'économie circulaire.

INAPORC

LES PROFESSIONNELS DE LA FILIÈRE PORCINE FRANÇAISE

**NOS RECETTES, NOS CONSEILS, NOS ASTUCES
ET TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA FILIÈRE
SONT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX**



@inaporc



@leporcfrançais



@leporcfrançais



@inaporc

www.leporc.com

À propos d'INAPORC :

INAPORC est l'interprofession nationale porcine. Elle rassemble tous les métiers de la filière porcine française : fabricants d'aliments pour les porcs, éleveurs, coopératives, abatteurs-découpeurs, industriels de la charcuterie-salaison, grande distribution, artisans bouchers et charcutiers-traiteurs, restauration collective. La filière porcine représente 130 000 emplois sur le territoire français, dont 25 000 en élevage.